

**VILLE
DU PUY EN VELAY****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
du mercredi 08 octobre 2025****Délibération n° DEL_2025_0129**

L'an deux mille vingt cinq, le huit octobre à 18 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la Convocation :
mercredi 01 octobre 2025

Nombre de conseillers en exercice :
33

Date de publication en ligne :
14/10/2025

Étaient présents :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme EYNARD, Madame Michelle MICHEL, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Guy CHOUVET, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Ginette VINCENT, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Roland LONJON, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Cédric DINIS, Madame Marie MARQUARSEN, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Madame Maryline BRUN, Monsieur François CHATAING, Monsieur Baptiste MASSIN, Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde BOURGIN, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Fabien SURREL, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS

Ont donné procuration :

Monsieur Pascal BERTRAND à Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Rachid ANBAR à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Isabelle DARDELET à Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS

Absent(e)s :

Madame Celline GACON, Madame Aurélie CHAMBON

Secrétaire de séance : Philippe RIBEYRE

La séance a été levée à : 20H10

Rédacteur : Celine ROCHETTE Ressources Humaines

Objet :	Personnel : mises à disposition
----------------	---------------------------------

Rapporteur : Caroline BARRE

Les mouvements de personnel entre structures doivent donner lieu à des conventions de mise à disposition.

Madame Élodie AGRAIN, agent de la ville du Puy-en-Velay, est mise à disposition du Centre Communal d'Action Sociale du Puy-en-Velay pour assurer des missions de secrétariat, au sein du service administratif du CCAS, pour le compte de la collectivité pré-citée, à partir du 1^{er} octobre 2025 jusqu'au 31 décembre 2025. À ce titre, elle est mise à disposition à hauteur de 100 % de son temps de travail.

Délibération n° DEL_2025_0129 du mercredi 08 octobre 2025

Madame Nathalie VALETTE, agent de la Communauté d'agglomération, est mise à disposition de la ville du Puy-en-Velay pour assurer le remplacement d'un agent administratif chargé du secrétariat et du guichet unique, au sein du Centre Technique Municipal, pour le compte de la collectivité pré-citée, à partir du 9 septembre 2025 jusqu'au 31 décembre 2025. À ce titre, elle est mise à disposition à hauteur de 100 % de son temps de travail.

L'établissement d'accueil remboursera à la collectivité d'origine les rémunérations principales et accessoires de l'agent mis à disposition, ainsi que les charges patronales afférentes durant toutes les périodes correspondantes, au prorata temporis.

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Travaux du 29/09/2025

Le Conseil Municipal :

- APPROUVE le principe des mises à disposition de Mesdames Elodie AGRAIN et Nathalie VALETTE, selon les quotités et modalités décrites ci-dessus,
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions correspondantes et leurs éventuels avenants.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 8 octobre 2025,
Le Secrétaire de séance,
RIBEYRE Philippe,
Adjoint au Maire.

Fait au Puy-en-Velay, le mercredi 08
octobre 2025